

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 JANVIER 2022

**Présents** : CHEVALLEREAU Pascal, DEMIZIEUX Chrystel, HUDRY-CLERGEON Vincent, MASSART Nathalie, MICHEL Julien, OUVRIER-NEYRET Pascal, ROISINE Philippe, SOBOTA Sylvain, TISSOT Stéphane.

**Absents (excusés)** : GUYONNAUD Stéphane, HARDY Yann, JONO Jean-Marc, MOLON Philippe, PAILLOT Sarah.

HUDRY-CLERGEON Vincent est désigné secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- 1) Cession de l'Alpage « refuge de Praz d'Zeures » au Conseil Départemental

	<i>Points abordés</i>	<i>Décisions prises</i>	<i>Points à revoir</i>
0	Rajout d'un point à l'ordre du jour : approbation du compte rendu de la séance du 17 janvier 2022	Avis favorable à l'unanimité	Corriger prénom P. Chevallereau Paragraphe 3 : reformuler comme suit : Monsieur le Préfet a envoyé à Monsieur le Maire un courrier acceptant la démission de Monsieur Sylvain SOBOTA de son poste de 3 <sup>ème</sup> adjoint mais celui-ci devient conseiller municipal
1	Cession de l'Alpage « refuge de Praz d'Zeures » au Conseil Départemental	Approuvé à l'unanimité pour un coût d'acquisition de 238575 € soit le prix estimé par France Domaine minoré des subventions départementales d'alors.	